Fiche de lecture

Titre, auteur, éditeur, année
Maela PAUL : *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, L'Harmattan, Savoir et Formation, 2004.

Sommaire commenté
Avertissement : cette fiche de lecture n'est pas le fruit d'une lecture exhaustive de cet ouvrage, fort dense. Elle est élaborée à partir des conclusions qui figurent à la fin de chaque chapitre. L'ouvrage est divisé en 2 grandes parties et 7 chapitres.

Par ailleurs, la question de l'accompagnement est abordée de façon spiralaire : l'auteur revient à plusieurs reprises sur les mêmes aspects, mais à un autre niveau. Ce qui peut donner l'impression de redondances.

Enfin, l'ouvrage est rédigé dans un langage très soutenu, dans lequel tous les mots ont leur importance : dans ce qui suit, il a été jugé préférable de reprendre des passages *in extenso* pour rester au plus près de la pensée de l'auteur.

1ère partie : l'accompagnement tel qu'il se manifeste

Chap 1 : L'accompagnement tel qu'il se présente : une nébuleuse de pratiques (cf schéma p. 52)
- il n'y a pas de concept d'accompagnement unifiant, pré-existant ;
- l'accompagnement se retrouve dans des configurations adaptées à l'immédiat de la demande particulière ;
- il est présent dans toutes les pratiques professionnelles de la relation à autrui ; il permettrait de faire face à la singularité de chaque situation.

>>> *Caractère flou, idiosyncratique de la notion d'accompagnement*.

Chap 2 : L'accompagnement tel qu'on le définit : une hétérogénéité articulée
- l'accompagnement trouve sa justification dans la rupture des liens et la désagrégation des relations entre les êtres humains ;
- 3 éléments permettent de penser l'accompagnement :
  - une définition minimale : accompagner, c'est aller avec/vers
  - 3 sources d'intelligibilité : conduire/guider/escorter (avec tout un référentiel d'attitudes et de praxies)
  - un référentiel unificateur : les idées de lien et de passage
- mais le verbe "accompagner" ne dit rien de ce qu'on fait en le faisant ; tout dépend de la spécificité de la pratique considérée, dont il conditionne la manière de l'exercer ;
- l'accompagnement est donc une posture spécifique au centre de telle ou telle action
  - *Il n'y a pas d'accompagnement en soi ; c'est une façon de concevoir une pratique sociale de référence.*

Chap 3 : L'accompagnement tel qu'on en parle : une notion protéiforme

Dans le sous-chapitre précédant la conclusion, M. Paul précise que la démarche d'accompagnement provoque un quadruple déplacement :
- de la personne accompagnée comme objet à celle de sujet-auteur-acteur ;
- de l'activité de résolution de problèmes analytiques et techniques à la construction de processus ouverts, interactifs ;
- du professionnel, de l'expert en position de ressources, en facilitateur ;
- d'une action centrée sur l'attente de résultats à un processus orienté mais ouvert, susceptible de produire de l'inattendu.

D'où résulte le déplacement d'une attitude de transmission/réception à celle de compréhension/mobilisation qui place la personne en position d'exploration et de réflexivité.

L'accompagnement se révèle moins par sa nouveauté que par sa capacité "englobante", c'est-à-dire à regrouper des modèles et des logiques, des visées et des pratiques jusqu'alors isolées.

Parler d'accompagnement suppose donc de pouvoir prendre en compte :

- la diversité des demandes due à la disparité des capacités d'autonomisation des personnes accompagnées ;
- la diversité des rôles dont l'accompagnant doit jouer pour s'adapter à la demande, aux besoins de la personne accompagnée et aux nécessités du parcours ;
- la conjugaison des logiques : d'apprentissage, de développement, de formation, de remédiation ou de résolution de problème ;
- la variabilité des temps impartis, définis ou non a priori ; accueillir/développer/conclure pouvant certes s'effectuer quelle que soit la durée, mais jusqu'à quel point laisse-t-on du temps au temps, autrement dit à la maturation ?
- une qualité relationnelle à inventer entre une dissymétrie fonctionnelle mais dynamique et un équilibre lié à une parité de nature.

Le terme accompagner désignerait aujourd'hui une manière encore floue de "faire autrement".

L'accompagnant n'est pas épargné par les paradoxes : entre son désir d'aider et de laisser l'autre libre, entre le laisser libre et lui imposer quelques contraintes pour justement l'aider à sortir de sa situation… Il doit lui-même s'engager tout en se situant en retrait, s'impliquer tout en s'effaçant, sans cesse s'adapter, s'ajuster, changer de registre.

On doit bien reconnaître qu'on a du mal à déchiffrer une ligne directrice dans tout cela. Tout juste peut-on accorder à l'accompagnement d'être porté sur le devant de la scène par quelques "utopies conductrices" parmi lesquelles la place faite à l'individu aujourd'hui comme sujet autonome, actif et responsable – et une triade conceptuelle forte : socialisation, autonomisation, individualisation.

Chap 4 : L'accompagnement tel qu'il est vécu : une posture spécifique mais polymorphe

Dans le sous-chapitre 4.5 *Registres, rôles et posture d'accompagnement*, M. Paul définit un certain nombre de notions :

- elle explicite les trois registres évoqués dans le chap. 2 :
  - "conduire" : idée d'influence et d'autorité : accompagner, c'est s'inscrire dans une dynamique, dans une progression consistant à se diriger dans la société selon une certaine ligne de conduite ;
  - "guider": idée de conseil et de délibération commune : accompagner, c'est participer à une dynamique de développement supposant connaissance de soi et projection de soi (orientation) ;
  - "escorter" : idée d'intervention et de soutien auprès d'une personne en difficulté : accompagnement c'est entrer dans une dynamique de construction, de rétablissement, impliquant réparation, restauration, remédiation.
- elle présente aussi les deux figures de :
  - l'"*expert*", qui tente de pourvoir, fournir, apporter (un éclairage, des pistes, des hypothèses, déduites de son champ disciplinaire) : apport de compétences professionnelles, de solutions, remèdes, applications, techniques, méthodes, procédés ;
  - le "*facilitateur*", qui se donne pour objectif de créer les conditions relationnelles favorables pour que la personne soit maître d'œuvre par l'utilisation et le développement de ses ressources propres ;
- dans la mesure où ces deux rôles se retrouvent dans chacun des 3 registres énoncés ci-dessus, M. Paul est amenée à redéfinir chacun d'eux en terme de tensions :

  - "*conduire*", c'est à la fois diriger (en prenant la tête du déplacement) et suivre (en allant derrière quelqu'un qui a l'initiative du déplacement) ;
  - "*guider*", c'est à la fois conseiller (en indiquant ce que la personne doit faire) et guider (en l'aidant à se repérer, choisir son orientation, trouver son chemin) ;
  - "*escorter*", c'est à la fois protéger (en s'opposant à ce qui fait ou pourrait faire obstacle) et assister (s'adjoindre pour seconder, se tenir avec…).

- mais ces différents "couples" qui caractérisent chaque registre ne disent rien de la manière de les mettre en œuvre ; M. Paul indique donc les postures qui correspondent à chaque registre :
  - "*conduire*" : être au-dessus ou en arrière ;
  - "*guider*" : être en avant ou à côté ;
  - "*escorter*" : en "entourant" et en soutenant au-dessous ou en arrière ;

M. Paul distingue clairement "fonction" et "posture" : La posture définit la manière de s'acquitter de sa fonction (ou de tenir son poste). C'est nécessairement un choix personnel relevant de l'éthique. La posture d'accompagnement suppose ajustement et adaptation à la singularité de chacun, accueillir en tant que personne. Elle suppose une compétence à passer d'un registre à un autre. A cette expérience, personne ne peut être conditionné : elle est conquise pour soi-même.

Il serait alors possible de lire le champ sémantique d'*accompagner* comme le vaste répertoire des habiletés requises par la diversité des situations d'accompagnement. A l'appui de cette proposition, M. Paul présente l'analyse d'un accompagnement de type "aide aux devoirs", en fonction des 3 registres mobilisés (à partir d'un entretien avec un enseignant retraité : cf p. 155). Il en ressort qu'accompagner revient à un vaste déploiement des possibilités inventoriées et un essai de leur combinaison dans la perspective de produire quelque effet face à des situations considérées comme nouvelles ;

Le champ de l'accompagnement n'est donc pas homogène : il constitue au contraire une multiplicité hétérogène –voire hétéroclite-, un enchevêtrement qui fait de la place pour "la chose et son contraire". L'accompagnement devient ainsi un système ouvert avec des marges de manœuvre ; d'où l'idée de "bricolage" empruntée à Claude Lévi-Strauss (qui renvoie à l'idée d'un travail dont la technique est plus ou moins improvisée car toujours adaptée aux circonstances). Il s'ensuit que l'accompagnement est nécessairement polymorphe, protéiforme, puisque résultant de logiques imbriquées, d'un tuilage de registres caractérisés par leur ambivalence.

Dans la conclusion de ce chap. 4, l'auteur revient sur le caractère polymorphe de l'accompagnement en soulignant :

- l'inter-relation des trois registres ;
- l'accouplement entre l'ingénierie (renvoyant à une conception technique anticipée, à une instrumentation identifiée) et l'ingéniosité (comme habileté du professionnel) qui s'éprouve *chemin faisant* ;
- la nécessité de ne pas s'immobiliser dans le choix d'une posture, ce qui serait négation de l'accompagnement, lequel ne se conçoit que dans la mobilité, la processivité, l'interaction productrice d'inédit ;
- le caractère nécessairement pluriel de l'accompagnement, dès lors qu'il s'établit dans la singularité d'une relation et dans la particularité d'une situation ;
- la primauté, dans l'accompagnement, de la valeur existentielle (recherche du sens) sur la recherche d'une efficacité (résolutions de problèmes techniques).

2e partie : L'accompagnement tel qu'il est pensé

Chap 5 : Les fondements traditionnels de l'accompagnement : Quel rapport entre l'accompagnement et le fond d'où il émerge ?

A travers cette approche de type anthropologique, il s'agit d'essayer de remonter aux origines d'une pratique, de rechercher le sens de ce qui l'a constituée et portée jusqu'à nous. Pour ce faire, M. Paul prend en compte trois corpus :

- autour d'Homère et de l'Odyssée pour engager la question de l'initiatique (qui a pour visée d'inscrire l'homme dans l'ordre de l'humain) ;
- autour de Socrate et donc des œuvres de Platon afin d'explorer le modèle maïeutique (qui contribue à ce que chacun se constitue comme personne auto-référente) ;
- autour de Hippocrate afin d'y appréhender les caractéristiques d'un modèle thérapeutique (comme lieu où l'individualisation –au sens de la clinique- a été initialement pensée).

Mais peut-on en déduire que l'accompagnement est encore en lien avec ces modes traditionnels ?

Chap 6 : L'accompagnement entre inactuel et actuel : un rapport nostalgique entre les modes traditionnels et l'accompagnement.

Le rapport à l'initiatique, considéré comme le fondement de l'accompagnement n'est plus qu'imaginaire, mais il existe et rappelle d'où l'accompagnement tire sens : intégration, autonomisation, individualisation ne se comprennent que sur fond d'humanisation, autrement dit insertion de l'homme par l'homme dans l'ordre de l'humain.

Les modes traditionnels sont d'origine sacrée ; mais ils portent en eux les germes de leur sécularisation, dans des structures anthropologiques qui demeurent, mais qui sont vidées de leur contenu.

Aujourd'hui, la fonction d'accompagnement résulte d'une érosion et d'une dissolution des rôles sociaux auparavant strictement définis, intégrés dans des oppositions binaires réglées. Elle fédère autant qu'elle dilue les fonctions éducatives traditionnelles.

NB. La post-modernité fait partie de ces moments de passages, de transitions, lors desquels on se trouve dans une situation où, *à la fois*, il paraît impossible de continuer à vivre avec les vieux cadres collectifs d'organisation de la pensée et de l'action, et impossible d'abandonner ces vieux cadres faute de solutions de remplacement crédibles (p. 316).

Chap 7 : L'accompagnement et la post-modernité : l'accompagnement comme co-existence du pire et du meilleur.

La post-modernité se caractérise par l'ébranlement de l'aspect monolithique de l'ancien mode normatif et fait apparaître la relativité, le caractère contingent et finalement provisoire de la norme.

Dans un nouveau contexte marqué par la dissémination individualiste et la prolifération des dispositifs communicationnels, accompagner n'est pas rompre avec l'individualisme, mais l'organiser socialement. Au risque d'être suspecté d'appartenir à ces nouvelles formes de contrôle de subjectivités et de l'injonction faite à chacun d'être autonome mais intégré socialement.

On pourrait donc définir l'accompagnement par cette dialectique incessante entre des finalités globales et un fonctionnement procédural et/ou processuel qui se donne pour objet de co-construire un cadre normatif nécessairement provisoire et relatif puisqu'ancré dans la contingence et le particulier.

M. Paul propose une catégorisation des pratiques d'accompagnement :

- l'accompagnement guidé par un modèle d'objectivité, une logique instrumentale, une centration sur un but ou une performance à atteindre, une régulation de l'action en termes de normes collectives ;
- l'accompagnement qui fait place à la subjectivité : une logique compréhensive, une centration sur la personne et sur la relation, une régulation de l'action en termes de recherche des valeurs-critères personnels ;
- l'accompagnement qui relève du registre de la socialité : articulant à la fois la dimension individuelle (au travers du projet) et la dimension collective (avec ses codes, ses normes, ses règles, ses lois), elle concourt à ne pouvoir penser choix et décisions que sur un horizon de valeurs.

  >>> Cf tableau récapitulatif p. 301 et commentaires p. 300 et 302

L'accompagnement apparaîtrait ainsi comme le moyen de pallier à la perte de substance de nos relations : à cette conception orpheline d'un ordre qu'on ne peut plus concevoir en extériorité, ne peut-on proposer cette conception d'un ordre à la fois comme "extérieur" à soi mais qui trouve écho ou résonance en soi.

Cette mise en résonance implique quand même quelques conditions. Elle suppose en effet que, dans cette mise en chemin de la parole engagée au sein de la relation, on approche ces lieux où réside la "vérité" de la personne.

Parallèlement, la parole dans son déploiement s'appuie inévitablement sur les lieux qui la fondent, autrement dit sur le vide qui en elle fait énigme, sur l'incommunicable, sur ce qui ne saurait être avec un autre partagé : le *mystère* de chacun.

Conclusion

Ce qu'accompagner veut dire

Accompagner n'est ni diriger, ni conseiller, ni protéger, mais il passe par un arrangement temporel (autrement dit un cheminement) toujours singulier. L'accompagnement est donc placé sous le signe de la pluralité, de l'éclatement et de la redéfinition de fonctions jadis assurées au sein de "grands intégrateurs" que sont la famille, l'école, la religion.

M. Paul évoque un changement de paradigme, de l'aide vers *l'accompagnemen*t, d'un principe de *réparation* à un principe de *reliance*, dû principalement à la place attribuée à l'individu dans notre société. Celui-ci n'est plus conçu comme objet (à réparer), problème (à résoudre), dossier (à traiter) mais sujet actif, autonome et responsable.

Si la prolifération de l'accompagnement est justifiée par un contexte marqué par la rupture du lien social, il est finalement employé à permettre à chacun de développer l'autonomie requise par celui-ci. *Accompagner* est le verbe utilisé pour dire que cette double visée *d'autonomisation* et de *socialisation* s'effectue désormais dans le cadre d'un rapport à autrui, en situation professionnelle, à partir d'une dimension relationnelle consentie, sur la base d'une *individualisation*.

La relation intersubjective de l'accompagnement suppose que chacun est à la fois sujet et objet, actif et passif, souffrant et agissant, c'est-à-dire *dédoublement* du sujet (qui se conçoit également comme maître et élève, maître et disciple.

L'accompagnement est une dynamique sur la force et l'opérativité formatrice du *lien*, la nécessité d'une attitude de *veille*, autrement dit d'ouverture de soi à l'égard d'autrui, le besoin vital d'une existence qui se vive sur le mode du *partage*. Ces trois figures constituent le fondement d'une dimension anthropologique renvoyant nécessairement à la question de l'Autre.

À ce stade de son raisonnement, M. Paul propose la définition suivante : *Accompagner c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui.*

L'accompagnement suppose le respect de trois principes :

- le principe de *similitude* : l'autre est semblable à moi ;

- le principe *dynamique* : l'autre, comme moi peut changer ;
- le principe *d'altérité* ou d'opposition : l'autre est radicalement différent.

La relation d'accompagnement est définie par un ensemble de caractéristiques propres :

- *asymétrique* : elle met en présence au moins deux personnes d'*inégales puissances* ;
- *contractualisée* : elle instaure une relation dissymétrique sur fond de parité ;
- *circonstancielle* : elle répond à une situation particulière ;
- *temporaire* : elle constitue une période déterminée par un début et une fin ;
- co-mobilisatrice : elle sollicite un cheminement en commun.

Il n'y aurait accompagnement que s'il y a :

- relation impliquante (et non traitement d'un dossier ou résolution d'un problème) ;
- dissymétrie : recherche de l'égalité sur fond d'inégalité, de différenciation sur fond de similitude (et non partenariat) ;
- intersubjectivité (et non une relation où l'un est objet de l'autre) ;
- transition : la relation d'accompagnement est instaurée à l'occasion d'un passage (et non pas une forme de compagnonnage) ;
- processus : orienté vers un mieux (mais non finalisation d'un objectif défini a priori) ;
- démarche : mais il est toujours possible que quelque chose échappe…

La posture d'accompagnement ne doit sa spécificité qu'à la pluralité dont elle doit faire un usage approprié :

- pluralité des fonctions : escorter et accueillir, guider et orienter, conduire et confronter…
- pluralité des positions du professionnel : en éclaireur, à côté, en retrait ;
- pluralité des rôles : expert et facilitateur ;
- pluralité des comportements : en ingénieur ou en bricoleur.

L'envahissement du champ social par l'accompagnement manifeste vraisemblablement quelque chose que la modernité et sa technicité n'ont pas réussi à combler, quelque chose de *fondamentalement humain* donc.

Des exigences éthiques

Celui qu'on accompagne est une *personne* qui projette sa vie en toute liberté et, par une activité autonome, fait le pas décisif (formateur) *de l'individu vers la personne*. Celui qu'on accompagne est donc un *sujet autonome en formation*.

Par conséquent, la pratique de l'accompagnement exige des accompagnants émancipés, parlants et agissants, réfléchissants et délibérants, capables d'agir de façon autonome et responsable. D'où l'exigence d'une pratique fondée sur des principes, autrement dit une *praxis*, une "action sensée".

Si la pratique d'accompagnement n'a de sens que si elle est animée par une interrogation sur l'existence (et non sur un problème à résoudre), qui débouche sur une ouverture de possibilités (sans se limiter à une ouverture des possibles) et sur le choix d'une orientation ou d'un projet (émis par un sujet désirant et pas seulement consentant), on peut alors dire que l'accompagnement constitue une approche de l'autre dans sa quête d'authenticité.

Une telle conception pose la question de la relation des hommes entre eux ; et, puisque l'éthique elle-même ne doit pas son origine à une connaissance rationnelle, qu'elle soit philosophique ou scientifique, d'où tient-elle son fondement ?

Professionnalisation

Puisqu'elle accède à un niveau de professionnalisation, on ne peut pas nier que la pratique d'accompagnement ne soit pas soumise à rationalisation. Dans le même temps, viser l'efficacité en cherchant le désirable constitue un enjeu. La pratique de l'accompagnement s'inscrit

nécessairement dans une tension entre rationalisation et subjectivation, entre scientificité et humanisme.

Elle se caractérise également par une autre tension entre :

- la nécessité d'instaurer une régularité indispensable pour favoriser l'écoute, le respect de l'autre, l'expression authentique de soi ;
- l'inévitable recours à un savoir conjoncturel, à propos, opportun, toujours adapté au cours des choses : l'occasion, le moment où l'homme décide d'une pensée ou d'un acte qui est *à la fois* profondément arbitraire, in-fondé, et profondément nécessaire, incontournable.

La pratique d'accompagnement se situe toujours entre l'institué et le flou, entre l'autonomie de l'accompagnateur dans la gestion de la situation et la nécessité de rendre des comptes, traduire son action en paroles, sa réflexion en projet, toujours "bricoler" avec l'indicible, "braconner" avec l'équitable.

Accompagner est-il un métier ? interroge M. Paul pour finir. L'accompagnement n'est pas l'emblème d'un groupe professionnel, mais une posture largement diffuse à travers de nombreux secteurs professionnels. Il s'inscrit donc davantage dans une logique de compétence, portant sur les individus, et soulignant l'implication personnelle et l'initiative individuelle, la capacité de répondre aux situations difficiles de la collectivité, engageant la personne au-delà de son statut professionnel.

Retour sur la question du sens

Les trois registres dont l l'accompagnement restaure l'idée d'unité ou de champ constituent moins la juxtaposition de postures s'opposant que le lieu d'un mouvement entre des registres plus ou moins synonymes, plus ou moins stables, dont le caractère "flottant" laisse apparaître le fond culturel d'où ils émergent, réactualisant ainsi des éléments enfouis, des pans d'un imaginaire anthropologique de la relation à l'Autre. Quelque chose doit se passer qui n'est pas de l'ordre du contenu, des objectifs, mais de la rencontre intersubjective.

Cette rencontre est fondée sur l'autonomie à partir de laquelle s'échafaudent les projets, la capacité réflexive qui conduit une personne à retrouver par elle-même les valeurs-critères de ses pensées, paroles et actions et enfin, le dialogue qui s'élabore entre deux sujets. Dans cette perspective, l'autonomie est conçue à la fois comme source et comme visée.

Tant que l'accompagnement n'est pas réduit à une conception strictement procédurale, il laisse libre d'articuler ce qui raisonne et/ou résonne, la raison et la sensibilité. Cette conception implique que les partenaires se tiennent au plus près de ce qui constitue leur "vérité". C'est dans cette "approche de la proximité" à soi-même que se saisit la teneur qualitative d'un accompagnement L'enjeu est de concevoir l'accompagnement comme lieu de la conjugaison créatrice de la rationalité et de la justesse d'un appariement relationnel.

Ce qui fait dire à M. Paul qu'on ne peut se contenter de la "mise en scène" de l'accompagnement (cadre institutionnel, contractualisation) pour affirmer qu'il rassemble les conditions d'une relation articulée autour de quelques "interdits" (tels l'interdit de domination, de dépendance, de manipulation).

C'est pourquoi doit s'instaurer une "relation triangulée" où chacun se trouve en situation de tenir sa place. C'est seulement sur cette base que le "contrat" est susceptible d'être autre chose qu'un jeu de dupes, de mobiliser l'initiative par la rupture d'un face à face qui est ouverture d'un champ de parole.

Thèse principale de l'ouvrage

On peut au moins retenir trois idées susceptibles d'éclairer la notion d'accompagnement :

- l'accompagnement s'inscrit dans une **double dimension**:
  - anthropologique : pour M. Paul, l'accompagnement trouve ses sources dans la Grèce antique. C'est une entreprise d'humanisation en 3 volets ou plutôt 3 processus : socialisation, autonomisation, individualisation ;
  - actuelle, dans le cadre de la post-modernité : la réactivation récente de l'accompagnement n'est pas le fruit du hasard ou d'une volonté plus ou moins délibérée ; elle répond à un besoin pour combler le vide relationnel laissé par la dissolution du lien social (dont la "crise de l'école" est une des manifestations les plus symptomatiques) ;
- l'accompagnement n'est pas une pratique en soi ; c'est une **posture**, une façon spécifique de concevoir sa pratique professionnelle dans le cadre de fonctions basées sur la relation inter-personnelle. dans des situations toujours particulières.
- l'accompagnement articule des aspects à la fois antagoniques et complémentaires :
  - la diversité de sa mise en œuvre : l'hétérogénéité des définitions, l'aspect protéiforme de la notion, le nécessaire polymorphisme de la posture ; la posture d'accompagnement n'est pas monolithique : elle doit, au contraire, jouer en permanence sur différents "registres" ; elle est souvent ambivalente, traversée de tensions.
  - la recherche d'un principe unificateur qui peut se définir comme le souci de l'autre, de l'humain, l'émergence de l'authenticité de l'être.

Les apports de l'ouvrage pour une meilleure compréhension de la notion d'accompagnement dans le cadre scolaire

Le propos de M. Paul se veut englobant toutes les situations et tous les domaines professionnels concernés par l'accompagnement. Il n'est donc pas fait explicitement référence à des situations relevant du monde scolaire. De plus, pour M. Paul, l'accompagnement suppose une relation strictement duelle et contractuelle, entre un accompagnant et un accompagné ; alors que nous intervenons avec des élèves (seuls ou en groupe) le plus souvent désignés ou dans le cadre de classes entières, dans des situations d'enseignement-apprentissage ordinaires.

Pourtant, il semble que cet ouvrage nous apporte des éclairages intéressants à plusieurs niveaux :

- d'une façon générale, il dessine un horizon ambitieux à la pratique de l'accompagnement. De ce fait, il nous permet d'instaurer une distance critique argumentée vis-à-vis des pratiques dites d'accompagnement ;
- de façon plus opératoire, à partir des différentes variables identifiées dans l'ouvrage, il me semble envisageable d'élaborer une grille de lecture des matériaux recueillis pour mieux appréhender la posture et la nature de l'accompagnement mis en œuvre. Voici les éléments qui pourraient être pris en compte :
  - les 3 registres : *conduire, guider, escorter* ;
  - les 3 positions de l'accompagnateur: *devant, à côté, derrière* ;
  - les 2 figures de *l'expert* et du *facilitateur* ;
  - les visées de l'accompagnement : définies à l'avance ou non ;
  - …
- l'ouvrage aborde aussi, incidemment et à différentes reprises, la question de la formation à l'accompagnement. On peut retenir au moins deux idées :
  - accompagner (au sens où l'entend M. Paul) exige des qualités personnelles et professionnelles spécifiques ;
  - la professionnalité en matière d'accompagnement s'acquiert par l'expérience.

Jean-Pierre Bourreau
Octobre 2011